



Communiqué de presse

Information réglementée *



1er septembre 2009 – 17h45

Coupons à payer sur les émissions KBC hybrides Tier-1 en cours

Etant donné que des titres de capital de base ont été émis en faveur de l'Etat en vue de renforcer la solvabilité de l'entreprise, le plan de KBC analysant les activités du groupe et la future stratégie proposée doit être approuvé par la Commission européenne. Le 6 août, KBC communiquait que la Commission européenne lui avait conseillé de s'abstenir, jusqu'à la fin de l'année, de payer les « coupons non obligatoires » sur ses titres perpétuels subordonnés hybrides Tier-1.

L'impact de cette restriction sur un des titres perpétuels subordonnés hybrides Tier-1 – KBC Bank Funding Trust II – demeurerait incertain à ce moment, alors que le paiement du coupon d'un autre titre de ce type – KBC Bank GBP – était considéré comme non obligatoire. KBC peut confirmer à présent que les paiements de coupons sur les instruments suivants sont jugés « obligatoires » et que, par conséquent, elle a l'intention d'en assurer le paiement aux dates mentionnées ci-après.

ISIN	Émetteur	Montant	Coupon	Date coupon 2S 2009
XS0099124793	KBC Bank Funding Trust II	280m EUR	3m EURIBOR +3%	30-Sep-09
XS0099124793	KBC Bank Funding Trust II	280m EUR	3m EURIBOR +3%	31-Déc-09
US48239AAA79	KBC Bank Funding Trust III	600m USD	9.86%	02-Nov-09
USU2445TAA08	KBC Bank Funding Trust IV	300m EUR	8.22%	10-Nov-09
BE0119284710	KBC Bank	525m GBP	6.202%	19-Déc-09

KBC Groupe SA
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht :
Directeur Communication Groupe
et Service Presse / Porte-parole
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:
Tél (02) 429 65 01
Fax (02) 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com.

1/1

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.